

(Pièce n° 1)

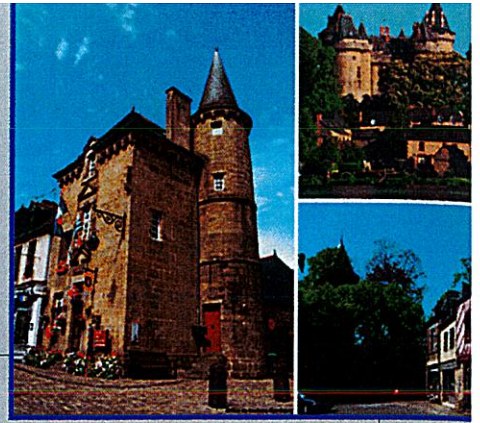


ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

PLAN DE SITUATION

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur 



LOURMAIS

DOL DE
BRETAGNE

TREMEHEUC

FOUGERES

LANRIGAN

Combours
Centre-Ville
Voir au dos

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



(Pièce n° 2)



ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

PLAN DE MASSE

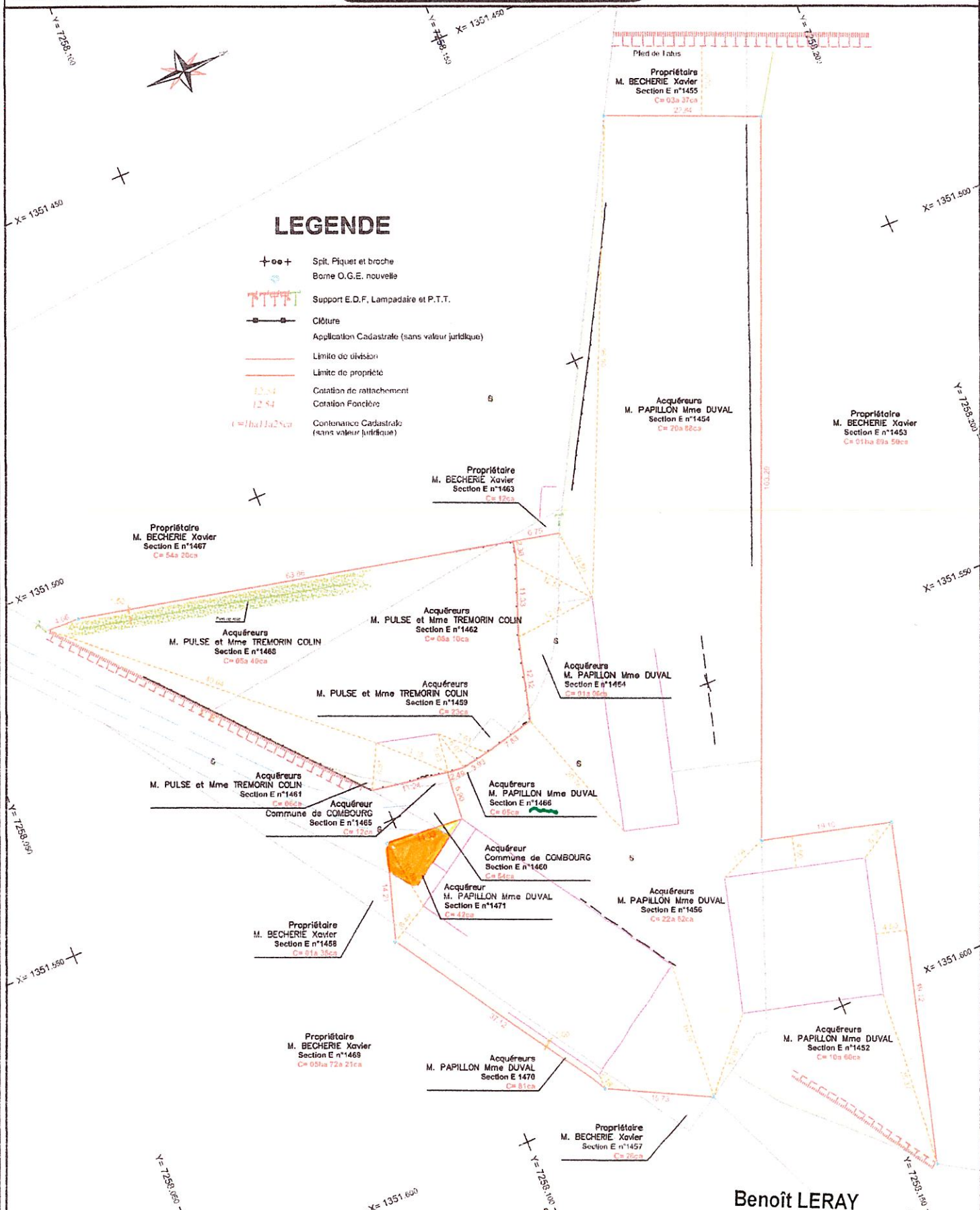
Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



PLAN FONCIER

LEGENDE

- Split, Piquet et broche
- Borne O.G.E. nouvelle
- Support E.D.F., Lampadaire et P.T.T.
- Clôture
- Application Cadastre (sans valeur juridique)
- Limite de division
- Limite de propriété
- Cotation de rattachement
- Cotation Foncière
- Contenance Cadastre (sans valeur juridique)



Benoît LERAY

Commissaire Enquêteur

Dossier n°170218

Echelle 1/500

OBSERVATIONS :

Division effectuée le 13/06/2017
Système de coordonnées Planimétrique RGF93 projection Conique Conforme zone 7 (CC48)
Date d'impression : 07/08/2017

Date	Je suis	Nature de la modification	Etat
07/08/2017	D	Plan de fait	CL
05/10/2017	A	Plan provisoire pour validation descriptives	SP

(Pièce n° 3)



ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

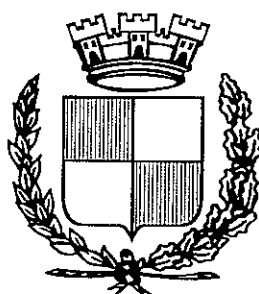
PROCES VERBAL DE MESURAGE ET D'ESTIMATION

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO



VILLE DE COMBOURG

DOSSIER : Projet de cession d'une parcelle communale
cadastrée section E n°1471 au lieu-dit « Boutenillet »

PROCÈS VERBAL

DE MESURAGE ET D'ESTIMATION DES PARCELLES DE TERRAINS A
REGULARISER

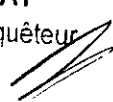
Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

A stylized, handwritten signature in black ink, located to the right of the printed name and title.

REFERENCES CADASTRALES	Section E n° 1471	
NATURE DES TERRAINS	délaissé	
NOMS ET PRENOMS DES PROPRIETAIRES tels qu'ils sont inscrits sur la matrice cadastrale	La commune de Combourg	
NOMS ET PRENOMS DES PROPRIETAIRES ACTUELS si différents de la matrice cadastrale		
CONTENANCE DES PARCELLES D'APRES LE CADASTRE	42 m ²	
CONTENANCE DES PORTIONS DE TERRAINS CONCERNES		
INDICATIONS DES ARBRES, CLOTURES... EXISTANT ET CONDITIONS PARTICULIERES REMARQUABLES SUR LES TERRAINS		
ESTIMATION par mètre carré	Estimation domaniale à réaliser	
OBSERVATIONS	Néant	

Vu par le commissaire enquêteur, Monsieur Benoît LERAY
à Combourg, le

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



(Pièce n° 4)



ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

ESTIMATION DOMANIALE

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur 

ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

NOTICE EXPLICATIVE

La Ville de Combourg a été saisie par Madame Cindy DUVAL d'une demande visant à l'acquisition d'une parcelle communale cadastrée section E n° 1471, située au lieu-dit « Boutenillet », au droit de sa propriété cadastrée section E n° 1452, 1454, 1456, 1464, 1466 et 1470.

Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un projet de transformation d'une grange en habitation, impliquant un changement de destination du bâtiment. Afin de permettre la réalisation de ce projet, Madame DUVAL souhaite acquérir la parcelle communale précitée, contiguë à sa propriété, en vue d'y implanter son dispositif d'assainissement non collectif.

La demande porte sur une emprise foncière d'une superficie d'environ 42 m².

Réunie le 7 avril 2026, la commission « Voirie et Affaires Rurales » a émis un avis favorable à cette demande.

Par ailleurs, par délibération n° 26-67 en date du 29 avril 2026, le Conseil municipal a émis un avis favorable de principe à cette cession, sous réserve des conclusions de l'enquête publique préalable.

La présente enquête publique est organisée conformément à la réglementation en vigueur. Elle a pour objet de permettre au public de prendre connaissance du projet et de présenter, le cas échéant, ses observations, propositions ou contre-propositions.

À l'issue de cette enquête, et au vu de ses conclusions, le Conseil municipal sera appelé à se prononcer définitivement sur la cession de la parcelle communale cadastrée section E n° 1471.

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



(Pièce n° 6)



ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Délibération n° 26-67 en date du 29 Avril 2026)

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur




Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_67-DE

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_67

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :

Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de Conseillers présents : 24

Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

26-67) DEMANDE D'ACQUISITION FONCIERE – LIEU-DIT « BOUTENILLET »

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire

Service émetteur : DATE/URBA

Nomenclature : 3.1 – DOMAINE ET PATRIMOINE/Acquisition

Pièce annexe : Plan

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU le courrier du requérant en date du 9 février 2026 ;

VU l'avis favorable de la commission « Voirie et Affaires Agricoles » réunie le 7 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Cindy DUVAL en vue de l'acquisition d'une parcelle communale située au lieu-dit « Boutenillet » à Combourg, d'une superficie de 42 m² ;

CONSIDÉRANT que ladite parcelle n'est pas affectée à un usage public et ne dessert aucune autre propriété ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, sous réserve des conclusions de l'enquête publique préalable, le principe de la cession de la parcelle communale cadastrée section E n° 1471, d'une superficie de 42 m², au profit de Madame Cindy DUVAL ;
- **PRÉCISE** que le prix de cession sera fixé après avis du service des Domaines ;
- **PRÉCISE** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son adjoint, à signer tout document se rapportant à la présente décision
- **CHARGE** Monsieur Le Maire ou son adjoint, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au Registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

H. THEBAULT-DONDEL

Le Maire,

J. LE BESCO

(Pièce n° 7)



ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471
au lieu-dit « Boutenillet »

ARRETE PRESCRIVANT L'ENQUETE

(Arrêté n° 2026/201 Urbanisme - en date du 13 août 2026)

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

**ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE : PROJET DE CESSON D'UNE
PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE
SECTION E N°1471 AU LIEU-DIT BOUTENILLET
AINSI QUE LA DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Le Maire de la Commune de Combours

- Vu les articles L 161.10 et L 161.10.1 du code rural et de la pêche maritime;
- Vu les articles R 161.25 à R 161.27 du code rural et de la pêche maritime;
- Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration et notamment ses articles R 134-3 et suivants ;
- Vu la demande présentée par :
 - Madame Cindy DUVAL, courrier reçu le 9 février 2026, en vue d'acquérir une parcelle communale cadastrée section E n°147 au lieu-dit « BOUTENILLET »
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 26-67 en date du 29 avril 2026 donnant un avis favorable de principe à cette demande sous réserve de l'enquête publique obligatoire en pareil cas.
- Considérant qu'il y a lieu de prescrire une enquête publique en vue de recueillir les éventuelles observations du public

A R R E T E

Article 1^{er} : Une enquête publique portant sur le projet d'acquisition foncière d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au lieu-dit « Boutenillet » à Combours, au droit de la propriété de :

- Mme Cindy DUVAL, propriétaire des parcelles référencées section E n° 1452, 1454, 1456, 1464, 1466 et 1470

sera organisée **du mercredi 30 septembre 2026 au vendredi 16 octobre 2026 inclus.**

Les informations relatives à ce dossier sont publiées sur le site internet de la mairie de Combours www.combours.com et peuvent être demandées auprès de la mairie de Combours, rue de la Mairie – 35270 COMBOURG

Article 2 : Monsieur Benoît LERAY, agriculteur, domicilié à CHANTEPIE (Ille et Vilaine), au lieu-dit « Soeuvres », est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

Pendant la durée des enquêtes, les observations peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Combours
- adressées par écrit à l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur, Mairie de Combours – Service Technique/Urbanisme – rue de la Mairie – 35270 COMBOURG
- adressées par voie électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie@combours.com

Article 3 : Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête qui aura été préalablement côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en Mairie de Combours, pendant au moins quinze jours consécutifs **du mercredi 30 septembre 2026 au vendredi 16 octobre 2026 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance, sauf les Samedis, Dimanches et jours fériés, de 8 H 30 à

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 30 du Lundi au Jeudi et de 8 H 30 à 12H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le Vendredi, et à consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Article 4 Le mercredi 7 octobre 2026 de 9 heures à 12 heures, le mercredi 14 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures 30 et le dernier jour de l'enquête soit le vendredi 16 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures, le Commissaire-Enquêteur recevra en personne les observations du public à la Mairie de Combours.

Article 5 : A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur qui, dans un délai d'un mois, le transmettra au Maire avec le dossier soumis à enquête, le tout accompagné de ses conclusions. Le Commissaire-Enquêteur apposera son visa sur toutes les pièces du dossier.

Une copie du rapport et des conclusions motivées sera disponible à la mairie de Combours pour y être tenue à la disposition du public pendant un an. Ces documents seront également publiés sur le site internet de la ville de Combours.

Article 6 : Le Conseil Municipal délibérera. Sa délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Maire à la Préfecture. Si le Conseil Municipal passait outre, le cas échéant, aux observations présentées ou aux conclusions défavorables du Commissaire-enquêteur, sa délibération devrait être motivée.

Article 7 : Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, un avis au public informant de l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, dans **deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département d'Ille-et-Vilaine**, conformément aux dispositions de l'article R. 161-26 du Code rural et de la pêche maritime.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, le présent arrêté sera affiché à la mairie de Combours et, le cas échéant, par tout autre procédé approprié.

Le présent arrêté sera également affiché sur place.

L'accomplissement de ces formalités de publicité sera constaté et justifié par un certificat du Maire.

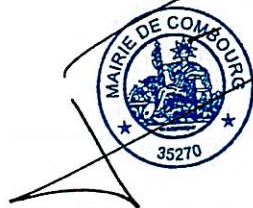
Article 8 : Le présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Monsieur le Commissaire enquêteur.

Il sera également publié et affiché conformément aux dispositions de l'article 7 du présent arrêté.

Fait à Combours, le jeudi 13 août 2026

Le Maire,



Joël LE BESCO.

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

(Pièce n° 8)

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

COMMUNE DE COMBOURG

**REGISTRE
D'ENQUETE PUBLIQUE**

Relative

au projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au lieu-dit
« Boutenillet »

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



Arrêté d'ouverture d'enquête :

Arrêté municipal n° 2026/201 urbanisme en date du 13 août 2026

Commissaire Enquêteur :

Monsieur Benoît LERAY

Durée de l'enquête :

Du mercredi 30 septembre 2026 au vendredi 16 octobre 2026

Siège de l'enquête :

Mairie de Combours (35270)

Lieux, jours et heures de consultation du dossier d'enquête :

- Le mercredi 7 octobre 2026 de 9 heures à 12 heures
- Le mercredi 14 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures 30
- Le vendredi 16 octobre 2026 de 14 heures à 17 heures,

A la mairie de Combours

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

ENQUETE RELATIVE :

Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au lieu-dit
« Boutenillet »

(Ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie des Collectivités Locales -
Arrêté Ministériel du 28 Juin 1960 et complété par celui du 7 Mars 1964)

OUVERTURE DE L'ENQUETE

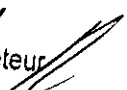
En exécution de l'arrêté municipal n° 2026/201 Urbanisme en date du 13 août 2026 de
Monsieur le Maire de Combours et le mercredi 30 septembre 2026, premier jour de l'enquête
prescrite sur le Projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au
lieu-dit « Boutenillet »

Je soussigné, Monsieur Benoît LERAY, Commissaire-enquêteur, ai ouvert le présent
registre coté et paraphé par mes soins, contenant 6 pages, pour recevoir les observations du
public.

A Combours, le

Le Commissaire-enquêteur,

Benoît LERAY.

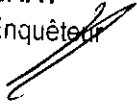
Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur 

CLOTURE DU REGISTRE ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Je soussigné, Monsieur Benoît LERAY, chargé des fonctions de Commissaire-Enquêteur dans l'enquête publique prescrite par arrêté municipal n° 2026/201 Urbanisme en date du 13 août 2026 et relative au projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au lieu-dit « Boutenillet », ai clos le présent registre le vendredi 16 octobre 2026, à dix-sept heures.

CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR :

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



(Pièce n° 9)



Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

COMMUNE DE COMBOURG

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Relative

au projet de cession d'une parcelle communale cadastrée section E n°1471 au lieu-dit
« Boutenillet »

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

**ATTESTATION
D’AFFICHAGE**

Avis d’Enquête Publique

ARRÊTÉ 2026/201- Urbanisme du 13.08.2026

**Projet de cession d’une parcelle communale
au lieu-dit « Boutenillet»**

ainsi que la désignation d’un commissaire enquêteur

Commune de Combours

Le dix septembre deux mil vingt-six,

Je soussigné Bruce MÉTAIS, garde-champêtre Principal de la commune de COMBOURG, revêtu des insignes de ma fonction, certifie qu’il a été procédé, le 10 septembre 2026 à l’affichage de l’avis d’enquête publique concernant le projet de cession d’une parcelle communale au lieu-dit « Boutenillet» (arrêté 2026/201 du 13.08.2026), ainsi que la désignation d’un commissaire enquêteur, qui se déroulera du 30 septembre 2026 au 16 octobre 2026, inclus, à Combours.

Les emplacements de l’affichage en extérieur se situent :

- sur site, au lieu-dit « Boutenillet» (voir plan joint) ;
- sur le panneau d’information extérieur de la Mairie ;
- à l’entrée de la voie d’accès piétonne vers l’accueil de la Mairie.

L’avis d’enquête publique est consultable sur le site internet de la commune, ainsi qu’à l’accueil au niveau des tablettes numériques mises à disposition des usagers à la rubrique « affichage légal ».

à COMBOURG, le 10 septembre 2026

Le Garde-champêtre Principal,

Bruce MÉTAIS

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

Mairie de Combours

Rue de la mairie – CS 50042 – 35270 COMBOURG

Téléphone : 02.99.73.00.18 – Télécopie : 02.99.73.29.66

Courriel : mairie@combours.com – Site internet : www.combours.bzh



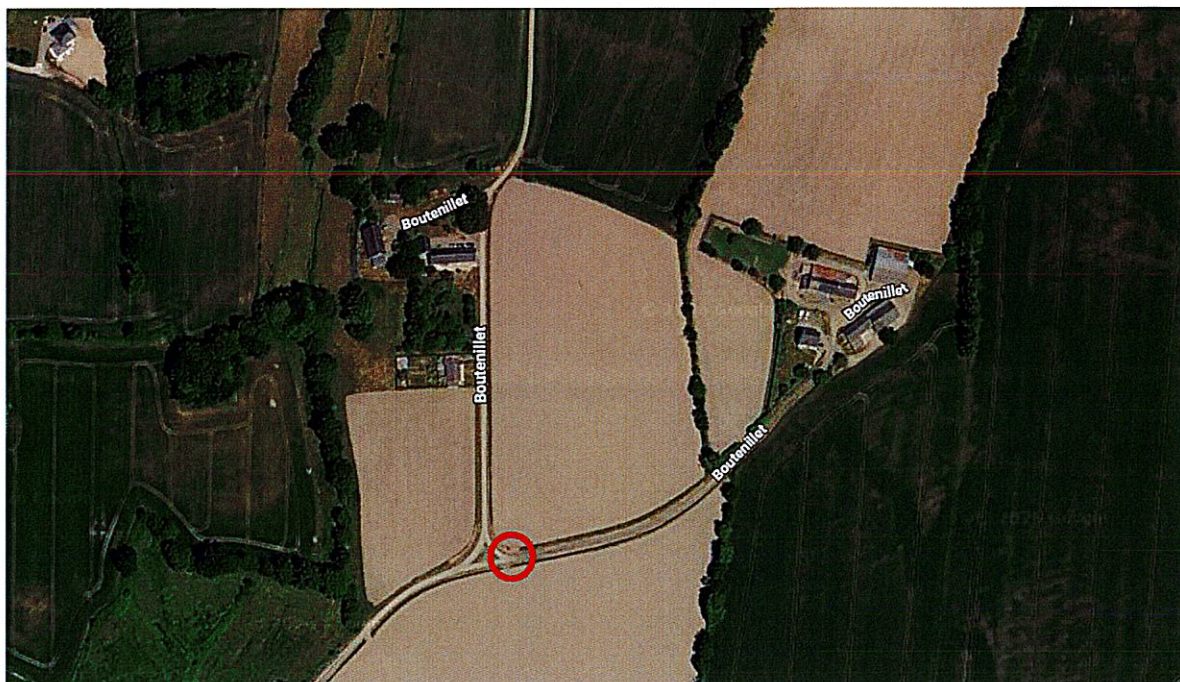
Mairie de Combourg

Rue de la mairie – CS 50042 – 35270 COMBOURG

Téléphone : 02.99.73.00.18 – Télécopie : 02.99.73.29.66

Courriel : mairie@combourg.com – Site internet : www.combourg.bzh

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur



Mairie de Combourg

Rue de la mairie – CS 50042 – 35270 COMBOURG

Téléphone : 02.99.73.00.18 – Télécopie : 02.99.73.29.66

Courriel : mairie@combourg.com – Site internet : www.combourg.bzh

Benoît LERAY
Commissaire Enquêteur

